

Révélation d'un don manuel d'une valeur supérieure à 15 000 € (Formulaire 14579)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 14579](#)

Formulaire disponible uniquement en français.

Il mentionne les renseignements relatifs au donneur, au donataire (celui qui reçoit le don) et aux biens donnés.

Il comporte l'option pour la déclaration et le paiement des droits de donation après le décès du donneur.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)